



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbaux des séances du 23, 28 et 29 novembre 2023

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1179-20231130

2023

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 23 NOVEMBRE 2023	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 28 NOVEMBRE 2023.....	4
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite).....	4
TROISIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023	6
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite).....	6
REMARQUES FINALES	7

ANNEXE

I. Documents déposés

Première séance, le jeudi 23 novembre 2023

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 22 novembre 2023)

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Abou-Khalil (Fabre) en remplacement de M. Tremblay (Dubuc)

M. Caire (La Peltrie), ministre de la Cybersécurité et du Numérique

M. Dufour (Abitibi-Est)

M^{me} Gendron (Châteauguay) en remplacement de M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M. Martel (Nicolet–Bécancour)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), porte-parole de l'opposition officielle en matière de cybersécurité et du numérique, en remplacement de M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé)

M^{me} Tremblay (Hull)

Autre participante :

M^e Nathalie Bacon, juriste, ministère de la Cybersécurité et du Numérique

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 41, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M^{me} la présidente dépose le document coté CET-044 (annexe III).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Caire (La Peltrie) et M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

M^{me} Tremblay (Hull) remplace M^{me} la présidente.

Le débat se poursuit.

À 13 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 02, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M^{me} D'Amours (Mirabel).

Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : Après débat, l'article 3 est adopté.

Article 4: Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Bacon de prendre la parole.

Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : Après débat, l'article 5 est adopté.

Article 6 : Un débat s'engage.

À 14 h 45, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, l'article 6 est adopté.

Article 7 : Après débat, l'article 7 est adopté.

Article 8 : Après débat, l'article 8 est adopté.

Article 9 : Après débat, l'article 9 est adopté.

Article 10 : Un débat s'engage.

À 16 h 22, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 12 minutes.

Après débat, l'article 10 est adopté à la majorité des voix.

À 16 h 29, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 28 novembre 2023, à 10 heures.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le jeudi 23 novembre 2023

Deuxième séance, le mardi 28 novembre 2023

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 22 novembre 2023)

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Abou-Khalil (Fabre) en remplacement de M^{me} Tremblay (Hull)

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M. Caire (La Peltrie), ministre de la Cybersécurité et du Numérique

M. Dufour (Abitibi-Est)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), porte-parole de l'opposition officielle en matière de cybersécurité et du numérique, en remplacement de M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé)

M. Tremblay (Dubuc)

Autre participante :

M^e Nathalie Bacon, juriste, ministère de la Cybersécurité et du Numérique

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 10 heures, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Article 11 : Un débat s'engage.

À 10 h 54, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

Après débat, l'article 11 est adopté à la majorité des voix.

Article 12 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^c Bacon de prendre la parole.

Après débat, l'article 12 est adopté.

Article 13 : Après débat, l'article 13 est adopté.

Article 14 : Après débat, l'article 14 est adopté.

M. Tremblay (Dubuc) remplace M^{me} la présidente.

Article 15 : L'article 15 est adopté.

M^{me} D'Amours (Mirabel) reprend ses fonctions à la présidence.

Article 16 : Un débat s'engage.

À 12 heures, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 28 novembre 2023

Troisième séance, le mercredi 29 novembre 2023

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 22 novembre 2023)

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Abou-Khalil (Fabre) en remplacement de M^{me} Tremblay (Hull)

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M. Caire (La Peltrie), ministre de la Cybersécurité et du Numérique

M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Martel (Nicolet–Bécancour)

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), porte-parole de l'opposition officielle en matière de cybersécurité et du numérique, en remplacement de M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé)

M. Tremblay (Dubuc)

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 20, M^{me} D'Amours (Mirabel), déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Article 16 (suite) : Après débat, l'article 16 est adopté.

Article 17 : Après débat, l'article 17 est adopté.

Article 18 : L'article 18 est adopté.

Article 19 : Après débat, l'article 19 est adopté à la majorité des voix.

Article 20 : L'article 20 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M^{me} D'Amours (Mirabel) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M^{me} Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) et M. Caire (La Peltrie) font des remarques finales.

À 11 h 44, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Nathalie Belhumeur

Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 29 novembre 2023

ANNEXE I

Documents déposés

Documents déposés

Séance du 23 novembre 2023

Ligue des droits et libertés. Mémoire sur le projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives

CET-044